



pays
gapençais
GGGG

- Un territoire
- Un territoire de projet
- Un outil de développement indispensable

2006-2010 > 5 ans de projets de territoire



Communautés de communes

- **Vallée de l'Avance**
Patrick GALVAIN
- **Pays de Serre-Ponçon**
Elizabeth CLAUZIER
- **Tallard-Barcillonnette**
Rémi COSTORIER
- **Champsaur**
Jean-Yves DUSSERRE
- **Haut Champsaur**
Philippe SIGNOURET
- **Valgaudemar**
Daniel ALLUIS
- **Deux Buëch**
Michel MESCLE
- **Dévoluy**
Jean-Marie BERNARD
- **Ville de Gap**
Roger DIDIER

Le bureau du conseil de développement

- **Pierre BRILLARD**
Président
- **Gérard QUIBLIER**
- **Robert GILLIO-TOS**
- **Marie-Jeanne PASTOR**
- **Henri FOURNIER**
- **Daniel CHIAPPINO**
- **Patrick GONNET**
- **Jean-Luc PELLOUX**
- **Marie-José CLEMENT**
- **José ORSINI**

Le bureau de l'association du Pays

- **Alain DURAND**
Président
- **Pierre BRILLARD**
Vice-président
- **François DAROUX**
Vice-président
- **Rémi COSTORIER**
Vice-président
- **Marie-Jeanne PASTOR**
Trésorière
- **Gérard QUIBLIER**
Trésorier adjoint
- **Jean-Claude SALLES**
Secrétaire
- **Monique PARA**
Secrétaire adjointe
- **Elizabeth CLAUZIER**
membre
- **Robert GILLIO-TOS**
membre

La Charte de développement du Pays a défini 4 axes :

- Placer l'environnement au cœur du projet de Pays.
- Construire un développement économique durable sur l'ensemble du Pays.
- Conforter durablement le développement touristique.
- Maintenir une qualité de vie dans l'optique du développement durable du Pays.

Le bassin de vie du Pays gapençais : un territoire vivant

Le Pays gapençais est né des lois Pasqua de 1995 et Voynet de 1999. Ce "territoire de projet"

correspond à un bassin de vie pour ses habitants, avec des trajets et échanges permanents entre Gap et sa périphérie périurbaine et rurale. Cet ensemble partage les mêmes enjeux en matière de développement économique, d'emplois et de services à la population. Or les Communautés de Communes n'ont pas les moyens de prendre en compte cette réalité.

Le Pays fonctionne en association loi 1901, basé sur le principe de libre adhésion des collectivités. Aujourd'hui, le périmètre du Pays comprend huit communautés de communes et la Ville de Gap, soit **77 communes** et environ **72 000 habitants**.

Aux côtés des élus, le **conseil de développement**, émanation de la société civile, est là pour accompagner et enrichir les projets, en initier d'autres et entretenir une réflexion à moyen et long terme. Il est le lien entre la population locale et les élus. Dès 2004, le Conseil de développement a mobilisé 150 personnes (société civile et élus) pour l'élaboration de la Charte et la définition des axes d'orientation pour un projet de territoire. Il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du Schéma des services au public et du programme Leader. Plus récemment, le conseil de développement a largement mobilisé le grand public et les élus pour les informer des enjeux de la réforme territoriale en cours.





Le Pays gapençais :

Le Pays est une association "loi 1901", ce n'est donc pas une collectivité locale percevant l'impôt. Il ne fait pas partie du "millefeuille" institutionnel dénoncé par la loi de réforme des collectivités. Son fonctionnement est assuré à plus de 80% par les partenaires financiers qui ont contractualisé.

L'objet du Pays gapençais est la prise en charge de projets qui trouvent leur pertinence à l'échelle de son territoire. Les actions correspondantes n'auraient pas pu être menées par les collectivités seules, dont la priorité est ancrée sur les services et équipements collectifs de leurs communes.

Son équipe de six personnes apporte toute sa compétence aux missions de la structure, principalement **l'ingénierie de projet et la gestion de programmes contractualisés**.

Cela consiste dans l'accompagnement des porteurs de projets et maîtres d'ouvrage et la mobilisation des financements régionaux, nationaux et européens dans le cadre des contrats.

Les contrats en cours du Pays gapençais :

- Convention territoriale Etat-Pays (avenant annuel)
- Contrat de Pays régional (2011-13 : 1,1M€)
- LEADER 2007-2013 "Haute qualité rurale" (4,3M€) : programme européen qui permet de financer des actions de développement rural
- "Au pays des petits princes" : programme européen d'Innovation Touristique en Milieu Rural 2007-2013 (1M€)



ses missions et ses moyens

Une autre mission d'importance consiste à animer et à administrer le **système d'information géographique (SIG)** pour le compte des collectivités locales. Elles peuvent ainsi consulter leurs données géographiques : les données cadastrales tout d'abord, pour la gestion des documents d'urbanisme et du droit des sols, les réseaux humides et secs, les sentiers, etc. Ceci en fait un outil précieux d'aide à la gestion du territoire et à la décision.

Le Pays participe également au "**SCOT**", un document d'urbanisme en cours d'élaboration sur le même périmètre.

le Panier  *Gapençais*
De nos fermes à votre assiette

"Le Pays gapençais est le partenaire indispensable qui travaille dans l'intérêt de notre territoire et des porteurs de projet."

Lionel Rolland

Responsable d'Apiland

"Le Pays gapençais représente dans mon quotidien un apport très important, c'est une source d'information, d'orientation et j'avoue que je n'hésite pas à faire appel à tous les techniciens qui apportent bien des réponses à mes questions, notamment en matière de financement mais pas seulement."

Sandrine Monguillon

*Responsable de services,
Communauté de communes
de Tallard-Barcelonnette*

"...L'Espace Culturel de Chaillol déploie désormais une action culturelle de qualité tout au long de l'année et sur l'ensemble du Pays gapençais. Cette mutation n'aurait pas pu s'opérer sans l'écoute et l'apport essentiel du Pays gapençais ..."

Michaël Dian

*Directeur de l'Espace Culturel
de Chaillol*



Témoignages



“Nous voyons plusieurs intérêts au Pays gapençais :

- *La mise en oeuvre de projets structurants pour le territoire,*
- *L'association de la société civile par le biais du Conseil de développement,*
- *Le principe de libre adhésion,*
- *Le développement de pratiques de coopération entre élus, société civile et techniciens.”*

**Jean-Claude Salles
et Bruno Faure**

élus de la Communauté de communes des Deux Buëch

“Le Pays gapençais s’inscrit comme une interface privilégiée auprès des services de l’état pour l’accès à cette aide de financement essentielle pour notre projet.”

Christian Lubbe

Directeur du pôle France Parachutisme

172 projets financés ou accompagnés, soit 37,5 millions d'€ en 5 ans !

Et sur ces 37,5 millions d'euros engagés en 5 ans, 63 % sont des fonds publics injectés sur le territoire. Les programmes mis en œuvre de même que les initiatives et les services mis en place se révèlent désormais irremplaçables ...



- > **80 projets publics,**
- > **72 associatifs**
- > **20 privés**



1€ apporté par les collectivités* déclenche 138€ de subventions pour les projets de territoire !

**les contribuables des Communautés de communes et Gap*

La dynamique territoriale du Pays gapençais ne s'arrête pas au nombre de projets. Le Pays est aussi le garant de la cohérence entre toutes ces réalisations, sans doublon et avec une répartition équilibrée sur le territoire. Il mobilise et fédère les collectivités sur des objectifs partagés et pour la défense d'intérêts communs. Le Pays est l'artisan de la solidarité et de la mutualisation entre les collectivités.

“Mais cette politique territoriale dynamique et équilibrée est compromise par la réforme territoriale en cours ! Si rien ne change, le Pays gapençais et les 380 autres Pays en France auront disparu à l'horizon 2014. Et avec eux, les services auprès des collectivités (ingénierie de projet, mobilisation des financements, SIG) et la place attribuée à la société civile par le biais du conseil de développement : la fin d'une politique territoriale structurée autour d'un bassin de vie, la fin d'une démocratie participative de proximité. Gageons qu'une vive réaction de tous, population et élus, permettra de dépasser ces échéances !...” ■



Le conseil de développement du Pays gapençais



Alain DURAND

Président du Pays gapençais

La société civile ainsi qu'une partie des décideurs locaux connaissent assez mal la structure Pays gapençais. Nous avons donc souhaité apporter de la clarté sur nos activités, qui participent largement au dynamisme de notre territoire. En 5 ans, ce ne sont pas moins de 172 projets financés, soit près de 24 millions de fonds publics injectés sur notre territoire. Aujourd'hui, nous avons de sérieuses inquiétudes dans l'attente de l'opérationnalité des futures intercommunalités. Il ne s'agit pas de faire de l'alarmisme gratuit, mais la réforme des collectivités locales prévoit l'abrogation de la loi instaurant les Pays et nous allons, objectivement, priver nos concitoyens d'un très bel outil de développement, parfaitement adapté à un territoire rural en pleine évolution. La question est posée : qui sera à côté des porteurs de projet pour les accompagner et les faire financer durant cette période transitoire et au-delà ? Qui organisera l'échange entre élus et société civile et animera les démarches collectives utiles à notre territoire et exigées par la loi ? Je pense que ces questions doivent être abordées collectivement, au sein du Pays gapençais comme dans les assemblées de nos collectivités ■

8 communautés de communes
et la ville de Gap, soit :

> **77 communes**
> **72 000 habitants**

Pierre BRILLARD

Président du Conseil de développement

Depuis sa création en 2003, le conseil de développement du Pays gapençais est une instance de démocratie participative qui joue son rôle de liaison entre les élus du territoire et la société civile dont il est issu. Il a pu mobiliser le grand public sur des thèmes à enjeux tels que l'eau et les paysages, et ses réflexions ont largement contribué à l'élaboration de projets tels que Leader ou le Schéma des services publics et au public. Un "Pays", c'est à la fois un bassin de vie et un territoire de projet, sa vocation va bien au-delà des communautés de communes. Un Pays ne coûte rien aux contribuables locaux puisqu'il ne perçoit pas l'impôt et ne relève pas de l'empilement des collectivités qu'on a coutume de dénoncer. Pourtant, la réforme territoriale en cours ne reconnaîtrait plus les Pays. Sans Pays, plus de projet de territoire, et plus de participation citoyenne à travers son conseil de développement. C'est la fin d'un dialogue entre élus locaux et population qui stimule et fédère les initiatives. C'est pourquoi, je souhaite une mobilisation générale de la population comme des élus pour le maintien du Pays gapençais. ■

Pays Gapençais

40, rue Carnot - 05000 Gap • T : 04 92 53 46 14 F : 04 92 51 90 10
www.pays-gapençais.com • info@pays-gapençais.com